

DIVISION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Affaire suivie par : Ginette Orange

Téléphone : 01 44 62 42 63

Mél : [ginette.orange@ac-paris.fr](mailto:ginette.orange@ac-paris.fr)

Le Recteur de l'Académie de Paris  
à  
Mesdames les Directrices  
Messieurs les Directeurs  
Des collèges et lycées privés sous contrat  
D'association

Paris, le 15 octobre 2009

09AN0164

**Objet** : Modalités exceptionnelles d'accès à l'échelle de rémunération des maîtres auxiliaires de catégorie II pour les maîtres contractuels et agréés bénéficiant des échelles de rémunération des MA de catégorie III et IV. Année scolaire 2009/2010  
Note de service n° 9-0545 du 2 octobre 2009 .

RECTORAT  
DE L'ACADÉMIE  
DE PARIS

ENSEIGNEMENT  
SCOLAIRE

94 Avenue Gambetta  
75984 Paris cedex 20  
Tél : 01 44 62 40 40  
Fax : 01 40 30 12 72

Site internet  
[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)  
mél : [ce.rectorat@ac-paris.fr](mailto:ce.rectorat@ac-paris.fr)

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude les maîtres contractuels ou agréés sur échelle de rémunération de MA3 ou MA4 **bénéficiant d'un contrat définitif à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2008**, en fonction dans un établissement d'enseignement privé sous contrat du second degré, ou en congé dans les conditions prévues à l'article R 914-105 du code de l'éducation. Cette condition s'apprécie au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Les candidats doivent justifier de services effectifs d'enseignement d'une durée au moins équivalente à cinq années à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2009. Les années effectuées en qualité de maître délégué et en contrat provisoire sont prises en compte pour l'appréciation de cette condition.

Les notices de candidature, établies suivant le modèle joint en annexe seront mises par vos soins à la disposition des candidats qui devront les compléter et me les adresser sous votre couvert, en deux exemplaires, **pour le 16 novembre 2009 (le cachet de la poste faisant foi)** date de clôture des inscriptions.

**Je vous saurais gré de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces dispositions auprès des MA III et MA IV contractuels ou agréés en fonction dans votre établissement.**

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour le Recteur de l'Académie de Paris,  
Pour le Directeur de l'Académie de Paris et par délégation,  
La Secrétaire générale pour l'enseignement scolaire

Signé

Monique RAUX

DIVISION DES ETABLISSEMENTS PRIVES

DEP4 Bureau 479

CANDIDATURE A L'ACCES A L'EHELLE DE REMUNERATION DE MAITRE AUXILIAIRE DE CATEGORIE II  
ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

I- IDENTIFICATION

Nom : ..... Nom de jeune fille.....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

II- SITUATION

Catégorie : ..... Echelon : ..... Discipline : ..... Dernière note d'inspection.....

Date d'entrée en fonction .....

Nom et adresse de l'établissement d'exercice .....

III - RELEVÉ DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT

Dates	Discipline enseignée	Catégorie	Nbre d'heures hebdomadaire	Etablissement

Ayant pris connaissance de la circulaire, je certifie exacts les renseignements figurant au présent dossier

Fait à ..... le : ..... signature

Cachet de l'établissement

Date :

signature du chef d'établissement :

A retourner au plus tard le **16 novembre 2009** à la D.E.P. 4, Bureau 479